

BON DE COMMANDE DE BOUCLES BOVINES



Chambre d'Agriculture de la Creuse
Service Elevage
8 avenue d'Auvergne - CS 60089
23011 GUERÉT cedex
05 55 61 50 10
ipg@creuse.chambagri.fr

Nombre de Vêlages du 01/06/2021 au 31/05/2022

Bon de commande valable
du 01/01/2023 au 30/06/2023

CAMPAGNE 2022—2023

Couple de boucles avec Prélèvement BVD	PU (HT) du couple	Nombre de couples de boucles	Montant HT	TVA (20%)	Total TTC
Paire de Boucles Conventionnelles (à prélèvement + « normale »)	2.67 €				
HDX (1 boucle électronique + 1 boucle conventionnelle)	3.42 €				
FDX (1 boucle électronique + 1 boucle conventionnelle)	3.42 €				
Pince pour pose boucle BVD	19.00 € (HT)				
Pince pour pose boucle « normale »	12.50 € (HT)				
TOTAL					

Demande particulière :

Cette commande ne sera prise en compte qu'accompagnée du règlement
(**chèque** à l'ordre de : Chambre d'Agriculture de la Creuse ou **justificatif de virement**)

Fait à Le

Signature :

En cas de cessation d'activité , prière de retourner ce bon de commande à la Chambre d'Agriculture ainsi que les boucles restantes en précisant la date de cessation .

Date de cessation : | | | | | | | | | |

Signature :